

BUREAUX: RUE NAIN, 1

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Lafitte-Baillier et Cie, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de la Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 45, 9 48, 11 46, m., 12 23, 1 53, 3 29, 5 13, 6 48, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 45, 10 18, 11 23, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 58. Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 05, 7 10, 8 05, 9 10, 11 13, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18, 9 28, 11 00. Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05. DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 26 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir

BOURSE DE PARIS	
DU 10 NOVEMBRE	
3 0/0	61 85
4 1/2	89 00
Emprunts (5 0/0)	98 50
DU 11 NOVEMBRE	
3 0/0	61 60
4 1/2	89 00
Emprunts (5 0/0)	98 35

ROUBAIX, 11 NOVEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

Des nouvelles importantes nous sont transmises de Londres à l'occasion du banquet annuel du lord-maire qui a eu lieu le 9. Les principaux convives étaient le duc de Cambridge, le lord-chancelier, les ministres; lord Derby, lord Salisbury, sir S. Northcote, M. Gathorne Hardy, M. Ward-Hunt, M. Cross, lord Malmesbury. M. le comte de Jarnac, ambassadeur français, a d'abord répondu au toast porté au corps diplomatique.

« Jamais, a-t-il dit, représentant de la nation française n'a été plus à même que moi de vous exprimer des sentiments de bienveillance et de concorde avec plus de vérité et moins de réserve. Jamais ministre étranger n'a été mieux pénétré de ce que vous savez, à savoir que je ne suis pas complètement étranger au milieu de vous: j'étais ici dans cette même salle, il y a plus de vingt ans, je représentais alors la France sous ce roi sage et cet illustre ministre qui, à travers tant de difficultés établirent l'entente cordiale entre nos deux pays.

M. de Jarnac a ensuite fait l'éloge de lord Derby et de M. Disraeli, louant leur dévouement envers leur pays et les félicitant du succès de leurs efforts. Il a exprimé enfin l'espoir que l'Angleterre sera toujours florissante sous ses nobles et libéraux institutions. « Une nation sans hiérarchie, a-t-il dit, ressemble à une armée sans discipline; il ne se trouve d'hommes libres que là où l'ordre et la paix sont assurés d'une manière durable. »

M. Disraeli a répondu en ces termes: « Une des puissances continentales a été représentée ici aujourd'hui d'une manière qui ne sera oubliée par aucun de mes auditeurs. En ce qui me concerne personnellement, il m'est extrêmement agréable de rencontrer un de mes anciens amis dans la position éminente qu'occupe l'ambassadeur français. M. de Jarnac exprime sa sympathie pour l'accueil qu'il a reçu dans ce pays auquel il est lié de si près et où il a été élevé. »

« Je crois pouvoir, à mon tour, au nom des citoyens de Londres et même de tout le peuple anglais, dire que les sentiments qu'il a exprimés sont mutuels. Je ne peux pas m'empêcher d'exprimer la croyance que l'Angleterre est pénétrée d'admiration pour l'énergie avec laquelle la France s'est relevée des désastres presque inouïs qu'elle a soufferts. J'ai une telle confiance en la sagesse et la magnanimité dont ses gouvernants actuels ont fait preuve que leur conduite nous fournit un autre élément d'espérance que la paix sera maintenue. »

Dans la suite de son discours, M. Disraeli a attribué la tranquillité dont jouit l'Angleterre à ce fait que les populations sont contentes de leur sort. Les ouvriers même ont hérité de privilèges que l'aristocratie des autres pays ne possède pas: ils n'ont pas à craindre des mesures arbitraires ni des visites domiciliaires. M. Disraeli ajoute que le gouvernement a la ferme intention de maintenir l'intégrité de l'empire.

« Tout en admettant que la situation continue à offrir quelque cause d'inquiétude, dit en terminant l'orateur, le gouvernement anglais croit qu'il existe actuellement un désir sincère de la part de toutes les grandes puissances pour maintenir la paix. L'Angleterre, par son influence morale, contribuera à la maintenir. »

Les déclarations sympathiques à l'égard de la France, exprimées par le premier ministre anglais, de même que ses assurances de paix, n'ont pas besoin d'être commentées. Elles tirent d'elles-mêmes leur heureuse signification et ne peuvent que nous satisfaire.

LETTRES DE PARIS

Correspondances particulières du Journal de Roubaix.

Paris, 10 novembre 1874. Nos journaux de toutes nuances contiennent leurs dissertations sur le sens des élections de dimanche; il y en a encore pour deux ou trois jours. On remplirait des colonnes s'il fallait relever les appréciations étonnantes qu'on lit dans certaines feuilles. Ce n'est pas nous qui sommes battus, dit un journal de centre droit; c'est la république modérée. Le centre droit vient d'être jugé sévèrement par le suffrage universel, dit un journal de centre gauche, et la vérité est que deux républicains et un bonapartiste ont été élus, et que, excepté dans l'Oise, l'alliance de tous les partis monarchistes a été vaincue. Qu'on épilogue tant qu'on voudra, voilà le fait indéniable; à chacun d'en faire son profit, le gouvernement comme les partis.

Quand on aura fini de dissertar sur les élections de dimanche dernier, on abordera la question des élections municipales. Nous voyons déjà sur quel terrain les chefs du parti républicain entendent se placer: les opinions politiques des candidats devront avant tout inspirer les choix des comités locaux.

Il avait été question dans le conseil des ministres d'ajourner au 29 les élections municipales de Lyon qui auraient eu lieu ainsi le même jour que celles de Paris; mais M. Ducros, préfet de Lyon, qui a, paraît-il, maille à partir avec sa commission municipale, douée de peu d'initiative, est venu à Paris et a obtenu facilement que le scrutin eût lieu à Lyon le même jour que dans les autres départements.

A ce propos voici un mot qu'on attribue au préfet d'un de nos grands départements où le conseil municipal radical a été remplacé par une commission, rebelle à tous projets de travaux publics, d'emprunt, etc: « j'aime mieux une assemblée de gredins qu'une assemblée de cretins. » Cette semaine doit partir, si ce n'est déjà

fait, une circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets au sujet des élections municipales. Cette circulaire ne doit contenir que des idées générales, le ministre ayant appelé près de lui les préfets des départements dans lesquels se présentent des questions particulières et délicates.

Un journal pour calmer certaines appréhensions causées par l'annonce de la prochaine révision de l'armée territoriale, donne aux conscrits qui veulent éviter l'épreuve scabreuse de la visite publique, le conseil de se déclarer purement et simplement bons pour le service. Voilà qui est bien pour ceux qui n'ont pas de cas d'exemption à faire valoir, mais les autres!

Le gouvernement vient d'envoyer les ordres les plus sévères pour empêcher l'entrée en France de brochures publiées à l'étranger, et entre autres d'une brochure intitulée: *Mèche au bout*, qui a paru à Genève et qu'on attribue à Rochefort, parce qu'il n'a pas perdu à Nourméa le goût des calembourgs sinistres.

Un jeu de mots en amène un autre; laissez moi citer en passant celui-ci. A propos de la nomination de M. Paray dans le Nord, on a dit que l'élection ne serait pas valable parce qu'il y avait eu trop de voix Paray par là.

Vous trouverez reproduit par tous les journaux un bruit qui remonte déjà à six mois: le prince impérial serait fiancé à la fille de la grande duchesse Marie de Russie et de son époux norganatique le comte Strogonoff.

La saison d'hiver est tout à fait inaugurée à Paris: Messieurs les étudiants ont fait des leurs hier à l'école de médecine. M. Chausse, professeur de pathologie générale, a été récemment nommé inspecteur général, son fils est secrétaire de M. de Cumont, et l'honorable professeur est connu pour ses idées spiritualistes. Il n'en a pas fallu davantage pour exciter la colère des libres-penseurs du quartier latin. Aussi le professeur a-t-il été accueilli par des huées et des sifflets, et il a dû se retirer sans avoir pu se faire entendre.

Grave nouvelle: M. Guyot-Montpayroux fait annoncer que le 25, il paraîtra un journal politique placé sous sa direction. M. Guyot-Montpayroux veut être député; il n'a pas pardonné à M. Gambetta de l'avoir fait cofrer comme réfractaire quelques jours avant les élections de février 1871; il le lui fera bien voir un jour, s'il peut.

Il paraît qu'il est question au ministère des Beaux-Arts d'enlever la statue de Jeanne d'Arc, qui se trouve sur la place des Pyramides. Pour justifier cet enlèvement onrait valoir cette raison que la statue équestre de la Sainte de la Patrie, suivant l'expression de Sainte-Buve, n'a jamais été inaugurée officiellement. La vérité est que cette statue ne réalise pas l'idéal de la guerrière martyre. Voilà certes un beau sujet à offrir à un concours.

Le héros du jour à Paris est le lieutenant de hussards hongrois, M. Zubowitsch, qui a fait en 14 jours, avec le même cheval, le voyage de Vienne à Paris. Reste à savoir qui il faut le plus admirer en ce cas remarquable, de l'homme ou du cheval. L'animal se nomme *Caradoc*. Voilà assurément une bonne bête. On dit que son maître a obtenu de ses chefs l'autorisation de le vendre.

M. Emile Augier doit donner cet hiver au théâtre français une comédie en 5 actes: *Les hommes sérieux*. C'est, dit-on, une œuvre à l'emporte-pièces dans le genre de *Gil-Boyer*, et l'auteur frapperait rudement sur certains types contemporains d'hommes sérieux qui se sont attribués dans la politique des rôles au dessus de leurs moyens.

En dépit de la lettre où M. Alexandre Dumas demandait comme droits d'auteur la restitution de l'Alsace et de la Lorraine, pour laisser jouer ses pièces en Prusse, on vient de représenter *Monsieur Alphonse* à Berlin. La comédie, malgré une cabale qu'on avait essayé d'organiser, a obtenu un éclatant succès. Si la force prime le droit, selon la parole de M. de Bismark, elle ne prime pas l'esprit, et l'on ne s'aviserait jamais de jouer à Paris une pièce d'un auteur berlinois.

Il paraît que la nomination récente de cinq généraux de division et de 17 généraux de brigade n'a pas plu à tout le monde, et certains opposants déclarent que le gouvernement aurait dû attendre la décision de l'Assemblée sur la loi des cadres. Or, le gouvernement, et il l'a fait bien, ne s'est pas ému de ce qui a pu être dit à ce sujet, car on annonce de nouvelles et très prochaines nominations de généraux destinées à remplacer ceux qui vont passer dans le cadre de réserve.

La réponse du duc Decazes au memorandum espagnol sera terminée cette semaine et, après lecture devant le conseil des ministres, communiquée à toutes les puissances. On assure que c'est dans cette note que le ministre français déclare que l'Allemagne est restée étrangère à la rédaction et à la présentation du memorandum espagnol.

A la Bourse on disait qu'une affaire générale était engagée entre les belligérants d'Espagne.

On attend ici aujourd'hui don Alphonse, frère de don Carlos.

Notre marché financier reste à peu près immobile. En dépit des affirmations plus ou moins sincères des hausseurs, nous doutons qu'une reprise très active se manifeste avant la rentrée de l'Assemblée. Tout ce que nous pouvons demander, c'est que les cours se maintiennent. Les besoins commerciaux et industriels de fin d'année ne peuvent manquer de détourner de la Bourse une portion notable des capitaux disponibles.

Paris, 10 novembre 1874.

Vous savez que le septennat a conquis un organe dans le Vivarais, en achetant l'*Echo de l'Ardeche* qui, de royaliste, est devenu, entre les mains des nouveaux propriétaires, septennaliste. J'ai eu déjà l'occasion de constater le talent et l'énergie déployés par M. Henri Duchar dans l'*Echo de l'Ardeche* contre les radicaux qui ont fini par perdre la majorité dans le conseil général. J'aurais voulu voir les qualités de polémiste de M. Henri Duchar au service de la cause monarchique. Mais, fidèle au programme de la politique septennaliste, M. Henri Duchar évite avec soin, dit-il, de toucher à la question bilatante de la forme définitive du gouvernement, par crainte de diviser les conservateurs dans un département où l'*Echo* est le seul organe quotidien conservateur. Toutefois, ayant constaté que le septennat allait être mis en demeure de se prononcer entre la république et la monarchie, M. Henri Duchar me pose plusieurs questions dans l'article suivant:

« Voici dans quels termes, par exemple, s'exprime notre honoré maître et ami, M. de Saint-Chéron, dans sa correspondance du 4 novembre, à suit la citation: »

M. Henri Duchar ajoute:

« Nous ne contredisons pas M. de Saint-Chéron dans ce qu'il dit relativement aux avantages que la France retirerait du rétablissement de la monarchie traditionnelle. » Nous irons plus loin et nous admettrons

même que le gouvernement fasse tous ses efforts pour aider à ce rétablissement.

« La monarchie sera-t-elle pour cela rétablie? »

« On le voit, nous posons clairement la question et, pour plus de simplicité, nous la ramenons à ces termes: »

1° Le rétablissement de la monarchie est un bien et il est désirable;

2° Le gouvernement, convaincu de ses avantages, appuie cette solution.

3° La monarchie sera-t-elle proclamée ensuite, demanderous-nous.

« Nous ne sommes pas bien convaincu, car on oublie, dans tous ces beaux projets, l'essentiel: la volonté du Roi, ou oubliée la question du drapeau, cette question qui a fait échouer la tentative d'octobre 1873 et qui se dressera de nouveau, en face d'une nouvelle tentative. »

« On ne doit pas, et il ne faut pas accuser l'Assemblée; elle était prête, il y a un an, à proclamer la monarchie, elle l'est encore, croyons-nous, mais, pas plus qu'il y a un an, elle n'est disposée à céder, non plus que le comte de Chambord, sur la question de drapeau. »

« D'un côté, de celui du Roi, il y a des conditions que l'Assemblée trouve inacceptables; de l'autre, de celui de l'Assemblée, il y a des résistances devant lesquelles le Roi ne cédera jamais. »

« Tels sont les termes du problème. Nous demandons à M. de Saint-Chéron, quelle solution il propose pour la résoudre. »

La monarchie sera-t-elle rétablie, demande M. Duchar, parce que elle sera proposée par le gouvernement? M. Duchar en doute, parce qu'il y a des questions qui ont déjà fait échouer la tentative de restauration monarchique et sur lesquelles le Roi et la Chambre ne sont pas d'accord.

Si, pour que le gouvernement présente une proposition, il faut qu'il soit assuré du succès, alors pourquoi présente-t-il les lois constitutionnelles, dont l'adoption est tout au moins douteuse? Il ne faudrait pas plus d'efforts pour se déclarer en faveur de la monarchie, et cette déclaration, en honorant le pouvoir, lui donnerait certainement une grande force et dans l'Assemblée et dans le pays. Les candidatures septennalistes échouent parce que le septennat ne répond à aucune idée précise, à aucune tradition, et il n'est point compris par les populations pour lesquelles le mot monarchie a, au contraire, un sens clair, défini, resté dans les mœurs, malgré la propagande républicaine et radicale.

Il n'y a pas accord, dit-on, entre le Roi et la Chambre... Qu'en savez-vous? Il y a eu malentendu, précisément parce que l'on ne s'est pas expliqué... Appelez le Roi, placez-le en face de la représentation nationale, et vous verrez alors si les intérêts supérieurs du pays ne feront pas cesser toutes les résistances et ne produiront pas cet accord qui, seul, peut être le salut de la France.

En terminant, je dis à tous les défenseurs du septennat, comme institution, qu'il est déjà, après un an d'existence, frappé d'impuissance et menacé de laisser la France sans gouvernement si les ministres appelés à se prononcer sur la forme définitive de nos institutions ne viennent pas résolument donner leur appui à la proposition pour le rétablissement de la monarchie.

Les événements qui suivent de près le retour de l'Assemblée, prouveront que ce conseil est le seul qui puisse convenir à l'honneur du maréchal de Mac-Mahon, à sa mission providentielle.

P. S. — On dit très sérieusement que dans la prévision du rejet des lois d'organi-

Fauilleton du Journal de Roubaix DU 12 NOVEMBRE 1874.

LE BOUQUET de JASMIN

NOUVELLE (1)

I. — PAULINE

D... est un chef-lieu de canton situé sur la côte normande, que la vogue n'a pas encore consacré. Le sable mouleux que recherchent les baigneurs y est rare. Presque partout la grève présente un fond de vase ou de galets; les éléments d'attraction qui appellent la foule à Etretat et à Trouville lui font presque complètement défaut; aussi n'est-il pas probable que jamais il leur fasse concurrence.

A l'époque où s'accomplirent les événements que nous allons raconter, le chemin de fer le plus rapproché était distant de dix lieues au moins. Peu d'étrangers y passaient, le nombre de ceux qui s'y arrêtaient était moins considérable encore. Si quelques baigneurs des environs venaient y passer la belle saison, ils ne devaient compter ni sur les distractions, ni sur le confortable

qu'on rencontre dans les localités que la mode a mises en faveur.

A défaut d'un casino, dont les esprits aventureux de l'endroit rêvaient la construction dans un avenir fantastique, D... possédait un cercle des plus modestes, qui recrutait difficilement sa clientèle dans une population de deux mille habitants. Un mauvais billard, un jeu de boule dans la cour, quelques journaux de Paris et du département, des tables de marbre sur lesquelles on prenait des consommations et l'on faisait d'interminables parties de piquet et de bésigue, formaient le matériel de l'établissement, où l'on venait tuer le temps, préoccupation capitale des petites villes.

A la fin du mois d'avril 1859, un jeune homme était assis auprès de la fenêtre et parcourait un journal. Il pouvait avoir vingt-trois ou vingt-quatre ans; il avait une taille élancée, une abondante chevelure noire ombrageait son front; ses traits fins, délicats, portaient l'empreinte de la distinction; sa tenue était soignée sans être recherchée. Parfois il détachait ses regards de son journal pour les porter sur la mer qui se déroulait à l'horizon, mollement balancée par une brise de printemps; mais il ne prêtait aucune attention à ce qui se passait autour de lui.

A la table voisine deux hommes d'un âge déjà mûr se livraient aux douceurs du jeu de jaquet. L'un d'eux, qui devait avoir dépassé la quarantaine, présentait ce type que l'on désigne tantôt sous le

nom de pilier d'estaminet, tantôt sous celui de chevalier de table d'hôte.

Ses cheveux étaient taillés en brosse, d'épais sourcils surmontaient des yeux ronds d'une expression brutale; ses grosses moustaches émaillées de poils grisonnants étaient relevées en crocs, et une forte impériale cachait son menton; sa figure rouge, sillonnée de petites veines violacées, semblait indiquer qu'il ne s'était pas condamné au régime de l'eau; sa redingote, boutonnée au point de dissimuler complètement la chemise, accentuait l'allure militaire qu'il affectait. Un gros chien à l'air méchant était couché à ses pieds.

Son compagnon présentait cet aspect banal qui n'arrête pas l'attention. Il était évident qu'il jouait un rôle de comparse et que sa personnalité était complètement effacée vis-à-vis de celui à qui il tenait société. Il riait quand il le voyait rire, donnait son approbation à tout ce qu'il disait, se mettait à l'émission de son humeur; on n'aurait pas été étonné de lui entendre répéter le refrain d'une chanson de Nadaud: *Brigadier, vous avez raison*.

Il l'imitait jusque dans les mouvements fébriles avec lesquels l'autre jetait bruyamment les dés sur le damier, comme s'il avait voulu troubler la lecture de son voisin. Celui-ci n'y prenait pas garde et continuait son occupation. Un coup douteux s'était présenté, l'homme aux moustaches se leva et consulta. Il déclina la proposi-

tion, en disant qu'il n'avait rien vu et que d'ailleurs il ne connaissait rien aux règles du jeu.

Cette réponse parut exaspérer l'irascible joueur, qui depuis quelque temps jetait à la dérobée sur son voisin des regards dont l'expression n'était rien moins que bienveillante.

« C'est une façon commode de se dispenser de donner son avis, répondit-il d'une intonation brutale. »

Pardon, monsieur, répondit le jeune homme sans élever la voix, je ne pense pas que mon ignorance des règles du jaquet soit un motif suffisant pour me chercher querelle; si vous en avez un autre plus sérieux, soyez assez bon pour m'en faire part. »

L'accent de calme et froide politesse dont furent prononcées ces paroles parut déconcerter l'auteur de l'interpellation; il murmura quelques mots entre ses dents et se remit à agiter les dés avec un redoublement de tapage.

Le jeune homme jeta un dernier coup d'oeil sur le journal étendu devant lui, le replia lentement et sortit.

« Vous avez perdu, Horvais, vous devez l'absinthe, » dit quelques instants après le farouche joueur.

Il se leva et releva son pantalon, qui était en délicatesse avec son gilet, dont il était séparé par une large solution de continuité; puis planta crânement son chapeau sur l'oreille, prit une énorme canne ou plutôt un gourdin qu'il avait placé près de la muraille, et se mit à

siffler entre ses dents, tout en regardant par la fenêtre.

En ce moment celui à l'occasion duquel il avait donné des signes non équivoques d'irritation, était arrêté dans la rue et causait avec un vieillard à barbe blanche d'un extérieur très-distingué.

« Ce M. Duperré commence à m'agacer terriblement les nerfs, dit-il, comme s'il n'eût attendu que l'occasion d'épancher sa colère; il ne se passera pas longtemps avant que je lui fasse voir de quel bois je me chauffe. »

— Que vous a-t-il donc fait, mon lieutenant?

— Ce qu'il m'a fait? La première fois que je l'ai vu, il m'a déçu; depuis, cette impression n'a fait que s'accroître. Sous prétexte qu'il est receveur de l'enregistrement, se croit-il le droit de nous dédaigner?

— Est-ce qu'il vous a manqué?

— Je voudrais bien voir qu'il me manque, son affaire serait bientôt faite. N'est-ce donc pas assez qu'il se permette de froncer nos habitudes et nos usages; que lui fonctionnaire, qui vit de nos deniers, se croie autorisé à ne prendre conseil que de ses fantaisies, sans faire de concessions à l'opinion du pays qui lui donne l'hospitalité?

Ce langage n'était pas d'une logique inattaquable, il eut cependant la complète approbation de celui qui servait de fidèle Achats à ce terrible personnage.

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont traité avec la Société des Gens de lettres.